

La Ville de Saint-Denis recrute en alternance :

Apprenti.e régisseur.euse du son (H/F)

Au sein du service Ligne 13 de la direction de la Culture

Ville d'histoire avec l'incontournable Basilique royale, Saint-Denis, 3ème commune d'Ile-de-France avec plus de 110 000 habitants, est un territoire en plein dynamisme qui accueille chaque année près de 1 000 nouveaux habitants et attire de nombreuses entreprises locales et d'envergure internationales.

Ce développement urbain exceptionnel, impulsé notamment par la présence du Stade de France et confirmé par la désignation comme pôle stratégique du Grand Paris, s'accompagne d'une richesse culturelle et créative symbolisée par la cité européenne du cinéma et matérialisée par sa candidature au titre de Capitale européenne de la culture 2028.

Le service Ligne 13 a pour missions, dans la salle de la Ligne 13, d'organiser une programmation artistique (musicale, théâtrale..), d'organiser le Festival hip-hop annuel, ainsi que d'accueillir et d'accompagner les projets artistiques de jeunes dionysiens et d'associations. Il travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la ville.

Les missions

Accompagné.e par le régisseur son, maitre d'apprentissage, l'apprenti.e exercera les missions suivantes :

- Entretien des matériels
- Vérification de l'état de fonctionnement des matériels et des câblages pour les tests et les balances
- Mise en place du plateau son (câblage, instruments...)
- Régie son pendant les évènements
- Montage et démontage des matériels en intérieur comme en extérieur

Profil de l'apprenti.e

DIPLOME PREPARE

Préparation d'un diplôme de niveau BAC + 2 – BTS ou DUT

COMPETENCES REQUISES

Techniques (connaissances)

- Savoir monter un ampli avec des enceintes et une console de mixage (montage de base)
- Avoir des connaissances sur le montage des périphériques (égaliseur, compression, inserts...)
- Connaître les fréquences de modulation
- Connaissance des règles et normes de l'organisation de spectacles vivants
- Sensibilisation au fonctionnement des collectivités territoriales

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Ponctualité
- Prise d'initiative, autonomie
- Sérieux
- Sens du relationnel

Conditions de travail

- Rémunération selon barème réglementaire
- Temps de travail : 35h00 hebdomadaires
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Pour candidater :

Adressez votre lettre de motivation et votre C.V à Monsieur le Maire en rappelant les références de l'offre à :

RH.recrutement@ville-saint-denis.fr

La Ville de Saint-Denis s'engage à faire de la diversité un moteur de sa politique. Elle vise ainsi à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.